

Villa Maria

Voyage de Ski et Planche à neige

à partir de
525\$



Mont-Sainte-Anne

13-15 février 2025

Inclus:

billets de remontées (3 jours)
transport par autocar de luxe
hébergement (2 nuits) en hôtel
souper traditionnel dans une cabane à sucre
leçons pour tout débutants et novices
taxes comprises

Les étudiants participant au Voyage de ski Villa Maria séjourneront à l'Hôtel Delta Mont-Sainte-Anne, situé au pied du Mont Sainte-Anne. Delta Mont Sainte-Anne vous offre un complexe récréatif avec salle de jeux, piscine et incroyables bains tourbillons à extérieurs.

Chaque chambre accueille 4 étudiants. Chaque chambre dispose d'un mini-réfrigérateur. Les repas peuvent également être achetés à la cafétéria des pistes de ski, au bistro de l'hôtel ou au restaurant de l'hôtel.

Les skieurs et snowboarders débutants suivront des cours les deux premiers jours du voyage. Tous les élèves doivent porter un casque lorsqu'ils skient ou font du snowboard.

NOMBRE LIMITÉ DE PLACES DISPONIBLES !!

date limite d'inscription: le 1 novembre 2024



pour plus d'information,
SVP communiquer avec:



Mme. L'Ecuyer - lecuyerp@villamaria.qc.ca

www.rodroy.com/villa-maria

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Date du forfait: 13-15 février 2025
Date limite d'inscription: 1 novembre 2024
Destination: Mont Sainte-Anne
Hébergement: Delta Mont Sainte-Anne (418-827-5211)
Point de départ: Villa Maria
Transport: Autocar de luxe
Heure de départ: 13h00 (13 février)
Heure d'arrivée: 19h00 approx. (15 février)
Coût: 525.00\$

Paiement: Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de **Ski Evolution Inc.** et retourner tous les chèques postdatés avec votre formulaire d'inscription complété à Mme L'Ecuyer. Veuillez écrire le nom de l'étudiant et celui de Villa Maria sur le **devant** de vos chèques.

Schédule de paiement: 1 novembre 2024 275\$
11 décembre 2024 XXX\$ (+ location d'équipement si nécessaire)

Un frais de service de 15\$ sera chargé pour un chèque retourné par votre banque.

Remboursement: Une pénalité d'un minimum de 275.00\$ s'applique à tout remboursement reçu au moins 45 jours d'avance du voyage. Aucun remboursement ne sera émis moins que 45 jours avant la date du voyage puisque les frais doivent être acquittés à l'avance.

Location d'équipement: Si vous avez besoin de location d'équipement, veuillez ajouter à votre deuxième paiement. Les casques sont obligatoire pour tous les étudiants.

Formulaire d'inscription

nom de famille	prénom	classe principale
adresse	ville	code postale
téléphone	courriel	

Je suis un(e)...
 skieur
 planchiste

Niveau
 Débutant
 Novice
 Intermédiaire
 Avancé
Age: _____

Si vous nécessitez de l'équipement de location, indiquez ci-bas:

- Skis ... ajoutez 105.00\$
 Planche ... ajoutez 105.00\$
 Casque ... ajoutez 27.00\$

Détails

Taille: _____
Poids: _____
Pointure: _____
Pied avant (planche) D or G

Demande de colocation*

- _____
- _____
- _____

Option de paiement:

- Cheques

Schédule de paiement:

1 novembre 2024	_____	\$
11 décembre 2024	_____	\$
locations d'equip	_____	\$
Total	_____	\$

* Les affectations de colocation seront soumises à l'approbation de l'école.

Tous les étudiants devront signer et respecter un contrat comportemental. Tout comportement inacceptable entraînera un appel téléphonique à votre domicile vous informant que votre enfant sera renvoyé chez lui à vos frais. Aucun remboursement ne sera effectué dans ces circonstances. Je comprends que vous agissez en tant qu'agent du service de bus, du centre de ski et/ou du restaurant, le cas échéant, et je renonce par la présente à toute réclamation de quelque nature que ce soit. Bien que vous fournissiez un personnel compétent et que toutes les précautions raisonnables soient prises pour éviter des blessures ou des dommages, j'accepte pleinement que des accidents puissent survenir et, par conséquent, je renonce, renonce et libère vous et/ou le personnel de toute responsabilité de quelque nature que ce soit. De plus, je renonce et vous libère par la présente de toute réclamation concernant la perte ou les dommages matériels.

Signature (Parent or Guardian)

Date

École de neige

CONVENTION DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET ASSUMATION DES RISQUES (ci-après la "Convention de décharge").

EN ACCEPTANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS LÉGAUX, NOTAMMENT LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE POUR NÉGLIGENCE, RUPTURE DE CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT !

Initial

LE CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS DE MOINS DE 19 ANS. LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ POUR TOUS.

Dans le présent accord de décharge, le terme « activités de l'école de neige » comprend les leçons de ski et de snowboard, les séances d'orientation ou d'instruction, les visites guidées et les stages de ski et de snowboard, les compétitions et les événements, l'accès au domaine skiable et l'utilisation de toutes les installations, y compris les remontées mécaniques.

A : SKI ROD ROY, SKI EVOLUTION et leurs administrateurs, dirigeants, employés, moniteurs de ski et de snowboard, guides, bénévoles, agents, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, représentants, commanditaires, successeurs et ayants droit respectifs (ci-après dénommés collectivement les « renonciataires »).

ACCEPTATION DES RISQUES: J'accepte d'assumer tous les risques, dangers et aléas de la participation aux activités de l'école de neige, y compris, mais sans s'y limiter : l'embarquement, l'utilisation et le débarquement des remontées mécaniques ; la perte d'équilibre ou de contrôle ; les glissades, les trébuchements et les chutes ; la collision ou l'impact avec des objets naturels ou artificiels ou avec d'autres personnes ; le fait de se perdre ou d'être séparé de son groupe ; le défaut d'agir de façon sécuritaire ou selon ses propres capacités ou de demeurer dans les zones désignées ; les déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur des limites de la station de ski ; les maladies infectieuses contractées par des virus, des bactéries, des parasites et des champignons qui peuvent être transmis par contact direct ou indirect ; et la négligence de la part des renonciataires. Je comprends que la négligence comprend l'omission de la part des renonciataires de prendre des mesures raisonnables pour me protéger ou m'avertir des risques, des dangers et des dangers liés à la participation aux activités de l'École de glisse.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ:

J'accepte de renoncer à toute réclamation et de dégager les renonciataires de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute dépense ou tout préjudice, y compris le décès, que je pourrais subir en raison de ma participation aux activités de l'École de glisse, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, la rupture de contrat ou la violation de toute obligation de diligence légale ou autre, y compris toute obligation de diligence due en vertu de la Loi sur la responsabilité des occupants de la part des renonciataires. Je comprends que la négligence comprend l'omission de la part des renonciataires de prendre des mesures raisonnables pour me sauvegarder ou me protéger des risques, dangers et aléas de la participation aux activités de l'École de glisse ou pour m'en avertir. Je conviens que tout litige impliquant les renonciataires sera présenté uniquement au Québec et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux du Québec. Je conviens également que les présentes conditions et les droits, devoirs et obligations des renonciataires seront régis et interprétés uniquement en vertu des lois du Québec et d'aucune autre juridiction.

LE PRÉSENT ACCORD DE RENONCIATION S'APPLIQUE À TOUS LES PROGRAMMES D'ÉCOLE DE NEIGE ULTÉRIEURS

LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE DES NEIGES EST EXCLUE PAR LE PRÉSENT ACCORD DE DÉCHARGE

Date:	Nom d'école:
Signature du participant	Signature du parent (si le participant a moins de 19 ans)
Nom du participant en lettres moulées	Nom du parent/tuteur en lettres moulées